



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 10 juin 2015 — N° 101

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de féliciter la Fondation Droit au talent pour son troisième Concert pour l'Avenir.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire des Habitations Nouvelles Avenues.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter Mme Tatyana Morin.

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de féliciter M. Francis Pelletier, Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb de Bois-des-Filion/Lorraine, et récipiendaire de la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés.

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de féliciter M. Sylvain Pérusse pour l'organisation de la compétition IronBen au profit de Fibrose kystique Québec.

10 juin 2015

Mme David (Gouin) fait une déclaration concernant le mouvement *Je protège mon école publique!*

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le départ de Mme Rose-Marie Charest de la présidence de l'Ordre des psychologues du Québec et saluer la nouvelle présidente élue par les membres de l'Ordre, Mme Christine Grou.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Lemonde pour ses 40 ans comme administrateur d'organismes publics.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner les 35 ans de fondation du Centre d'action bénévole de la Frontière de Lacolle.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le centenaire de Mme Simone Guérin Dinardo.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner la 10^e édition du symposium l'Art en Fête.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Pauline Gascon, femme de cœur et d'action.

10 juin 2015

À 10 h 01, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 19.

Moment de recueillement

Déclarations ministérielles

M. Couillard, premier ministre, fait une déclaration concernant les actions gouvernementales portant sur le phénomène de la radicalisation et la neutralité religieuse de l'État.

M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, commente la déclaration au nom du deuxième groupe d'opposition.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 56 du Règlement, Mme David (Gouin) commente la déclaration ministérielle.

Présentation de projets de loi

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

10 juin 2015

n° 59 Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 59.

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 62 Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 62.

Dépôts de documents

M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, dépose:

Le rapport d'étape des travaux de l'Unité de vigilance permanente sur les hydrocarbures;

(Dépôt n° 1210-20150610)

Le rapport du Comité conjoint Québec-Alberta, en date de novembre 2013, intitulé *L'accès aux ressources pétrolières nord-américaines*;

(Dépôt n° 1211-20150610)

Le rapport annuel 2014-2015 de la Régie de l'énergie.

(Dépôt n° 1212-20150610)

10 juin 2015

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport actuariel du Régime québécois d'assurance parentale au 31 décembre 2014;

(Dépôt n° 1213-20150610)

Le rapport annuel de gestion 2014 de la Commission de la construction du Québec.

(Dépôt n° 1214-20150610)

M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 de l'Université du Québec et des établissements du réseau.

(Dépôt n° 1215-20150610)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 mai 2015 par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) concernant le maintien d'une éducation publique de qualité au Québec;

(Dépôt n° 1216-20150610)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 6 mai 2015 par M. Roberge (Chambly) concernant le maintien du financement du site Web de Perspective Monde;

(Dépôt n° 1217-20150610)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 13 mai 2015 par M. H. Plante (Maskinongé) concernant l'opposition à la fluoration de l'eau à Trois-Rivières;

(Dépôt n° 1218-20150610)

10 juin 2015

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 mai 2015 par M. Morin (Côte-du-Sud) concernant la coupure d'heures au CLSC de Saint-Jean-Port-Joli; (Dépôt n° 1219-20150610)

La réponse à la question écrite n° 71 concernant deux mesures fiscales dans le cadre de la stratégie maritime annoncées lors de la présentation du budget 2014-2015, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 mai 2015 par M. Surprenant (Groulx); (Dépôt n° 1220-20150610)

La réponse à la question écrite n° 72 concernant l'impact de la hausse des tarifs supérieure à l'inflation sur l'achalandage de la traverse Québec-Lévis depuis le 15 avril 2015, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 mai 2015 par M. Surprenant (Groulx); (Dépôt n° 1221-20150610)

La réponse à la question écrite n° 73 concernant les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures 2015-2025 pour le secteur du transport maritime, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 mai 2015 par M. Surprenant (Groulx). (Dépôt n° 1222-20150610)

Dépôts de rapports de commissions

M. Gaudreault (Jonquière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 3 et 18 février, 18 et 25 mars, ainsi que les 6 et 13 mai 2015, a procédé aux auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : le rapport d'application de la Loi sur l'administration publique 2012-2014, le rapport annuel de gestion 2013-2014 du Vérificateur général du Québec, la gestion administrative de la Régie des alcools, des courses et des jeux, le chapitre 3 du rapport du Vérificateur général intitulé « Acquisition de biens et de services », la gestion administrative du ministère de la Santé et des Services sociaux et la gestion administrative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La Commission s'est également réunie en séance de travail les 3, 18 et 25 février, 18 et 25 mars, le 15 avril, ainsi que les 6 et 13 mai 2015, relativement à ce mandat. Le rapport contient des observations, des conclusions et 31 recommandations.

(Dépôt n° 1223-20150610)

10 juin 2015

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 9 juin 2015, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi concernant la Ville de Mercier. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1224-20150610)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 9 juin 2015, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant la Ville de Boucherville. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 1225-20150610)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 9 juin 2015, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant la Ville de Saint-Félicien. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 1226-20150610)

Le rapport est adopté.

Dépôts de pétitions

M. Cousineau (Bertrand) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 027 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place d'un programme de stérilisation pour les chats.

(Dépôt n° 1227-20150610)

10 juin 2015

M. Bonnardel (Granby) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 21 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le soutien aux familles ayant un ou des enfants handicapés.

(Dépôt n° 1228-20150610)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 448 élèves de l'école Curé-Antoine-Labelle, concernant l'opposition aux coupures en éducation.

(Dépôt n° 1229-20150610)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec Mme David (Gouin), présente une motion concernant le transport de pétrole par rail sur le territoire québécois; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

10 juin 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs), conjointement avec M. Blais, ministre responsable du Loisir et du Sport, M. Pagé (Labelle) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 7^e édition de l'événement du 1 000 km à vélo du Grand Défi Pierre Lavoie, du 11 au 14 juin 2015;

QU'elle salue l'ensemble des participants et des participantes à cet événement, qui contribuent à faire la promotion de l'activité physique et des saines habitudes de vie;

Enfin, qu'elle félicite et remercie M. Pierre Lavoie pour son implication exemplaire, notamment auprès des jeunes du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec M. Lisée (Rosemont), Mme Roy (Arthabaska) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec commémore le 70^e anniversaire des bombardements de Hiroshima et Nagasaki;

QU'elle se remémore ces événements tragiques qui ont profondément meurtri les populations touchées et marqué l'histoire mondiale. Après 70 ans, ses répercussions se font encore sentir et ont engendré une soif de paix entre les peuples;

QU'elle salue le maire de Hiroshima, M. Kazumi Matsui, actuellement en visite à Montréal;

10 juin 2015

QU'elle souligne l'amitié entre le Québec et le Japon et réitère son engagement dans la poursuite de l'enrichissement et de la diversification des liens établis avec ce pays depuis plus de cent ans.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Charette (Deux-Montagnes), présente une motion concernant le 10^e anniversaire de la mise sur pied de la Commission spéciale sur la Loi électorale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques procède à des consultations particulières sur le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise déposé par le ministre des Finances à l'Assemblée nationale, le 24 mars 2015;

QUE les auditions publiques se tiennent les 3, 4, 10, 11 et 15 septembre 2015, à la salle du Conseil législatif et, qu'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Commission d'examen sur la fiscalité québécoise
Conseil du patronat du Québec
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Fédération des chambres de commerces du Québec
Association des manufacturiers et exportateurs du Québec

10 juin 2015

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
SWITCH, Alliance pour une économie verte au Québec
Chantier de l'économie sociale
Fédération étudiante universitaire du Québec
Fédération étudiante collégiale du Québec
Association québécoise des centres de la petite enfance
Conseil québécois du commerce de détail
Fédération des travailleurs du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Centrale des syndicats du Québec
Union des consommateurs
Fondation CSN
Fonds de solidarité FTQ
Union des producteurs agricoles du Québec
Institut de recherche et d'informations socio-économiques
Institut de recherche en économie contemporaine
Association des économistes québécois
Institut économique de Montréal
Conseil du statut de la femme
Ligue des contribuables
Équiterre
Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques
économiques et l'emploi
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des
organisations
Centre sur la productivité et la prospérité des HEC
Fédération des femmes du Québec
Collectif pour un Québec sans pauvreté
Fédération des associations de familles monoparentales et
recomposées du Québec
Option consommateurs
Office de la protection du consommateur
Protecteur du citoyen
Réseau de protection du consommateur
Capital régional et coopératif Desjardins
Association des coopératives d'économie familiale
Association de planification fiscale et financière

10 juin 2015

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 47, Loi modernisant la gouvernance de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant la Ville de Sherbrooke.

10 juin 2015

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance publique afin de procéder à l'étude des mécanismes entourant la revente des permis octroyant des places en garderies privées subventionnées; puis en séance de travail afin de discuter des suites à donner au mandat;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'organiser la suite du mandat de la Commission d'étudier le rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

10 juin 2015

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

À 13 h 03, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 03.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 100 du Règlement, il est convenu de suspendre le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Adoption du principe

M. Poëti, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 36, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le transport collectif, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 36 est adopté.

10 juin 2015

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 36 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Le débat terminé, le rapport est adopté à la majorité des voix.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 11 juin 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 15, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 11 juin 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON